



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Mai 2017

Période : du 08 au 13.05.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 30.04 au 06.05.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	15.2	22.8	19	13.4	24.5	19	14.3	22.5	18.4
Sub Littoral	11.8	28.4	20.1	13.6	26.8	20.2	13.5	29.4	21.5
Hauts plateaux	12.6	27.2	19.9	13.6	28.4	21	11.9	26.6	19.3

Observations : Les températures moyennes ont été en **hausse** (écart de 01 à 05°C) sur l'ensemble des régions; ceci est dû à la hausse des températures minimales (écart de 01 à 04°C) et maximales (écart de 01 à 07°C).

Avec : Littoral: minima : 12 à 15°C Hauts plateaux: minima : 12 à 14°C
maxima : 23 à 29°C maxima : 27 à 29°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	00-01	-
Sub Littoral	-	-	02 (Guelma)
Hauts Plateaux	00-04	00-04	00-30

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Hausse de l'évapotranspiration;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des insectes.

- **Prévisions :**

Lundi 08 mai 2017

Régions Nord (littoral, intérieur, hauts plateaux et Aurès): Excepté des bancs de brume locaux en début de matinée près des cotes Ouest, le temps sera généralement ensoleillé.

Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h près des cotes Ouest et Centre, de Nord-Ouest 20/40 km/h près des cotes est et variables à Nord-Ouest 15/25 km/h vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès.

Le Sud de la Saoura et de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental : temps restera le plus souvent voilé avec tendance orageuse à partir de l'après midi. Les vents seront de Nord-Ouest 30/40 km/h avec du sable locaux au Sud de la Saoura.

Autres régions Sahariennes: temps généralement dégagé. Les vents seront d'Ouest à Nord-Ouest 30/40 km/h sur le Sud-Ouest et le Sahara central avec soulèvements de sable localement, d'Est à Nord-Est 20/40 km/h sur le Nord Sahara et les Oasis avec des soulèvements de sable durant la matinée.

Du mardi 09 au jeudi 11 mai 2017

Régions Ouest: temps dégagé à partiellement voilé et relativement chaud sur les régions côtières et proches côtières.

Régions Centre et Est: passagèrement voilé et pré-orageux à partir de l'après midi sur les régions côtières du Centre, puis gagnant l'Est en soirée. Développement de cellules orageuses isolées vers l'intérieur et les Hauts plateaux de l'Ouest et du Centre, pouvant déborder localement le littoral Centre et Est en soirée.

Les températures maximales varieront entre 24°C et 30°C sur les régions côtières d'Est en Ouest. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles s'oscilleront entre 28°C et 34°C d'Est en Ouest, pouvant atteindre des pics de 36°C notamment sur Sidi Bel Abbés/Saida/Mascara/Relizane et Chlef.

Les vents seront faibles à modérés.

Le mercredi 10 et le jeudi 11 mai 2017

Régions Nord : Après dissipation des brumes locales en matinée près des cotes, le temps sera dégagé à partiellement voilé et relativement chaud notamment vers l'Est. Des foyers orageux isolés durant les après midi/soirées vers l'intérieur, les Hauts plateaux notamment de l'Est et les Aurès.

Les températures maximales varieront entre 22°C et 28°C sur les régions côtières d'Ouest en Est. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre 28°C et 36°C d'Ouest en Est.

Les vents seront faibles à modérés avec de la brume de sable sur les Hauts plateaux et les Aurès.

Du mardi 09 au jeudi 11 mai 2017

Régions Sud : Temps généralement dégagé à peu voilé excepté le Sud- régions Ouest de Tindouf vers la Saoura et le Sahara Centre, où le ciel sera voilé avec foyers orageux isolés notamment le mardi et le mercredi. Quelques formations nuageuses avec tendance orageuse de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili durant les après midi/soirée.

Les températures maximales **varieront** entre 36°C et 42°C sur l'ensemble des régions Sahariennes atteignant des pics de 44°C notamment sur Bordj Badji Mokhtar et le Sud d'Adrar le jeudi, elles oscilleront de 32°C à 36°C sur le Hoggar/Tassili.

Les vents seront faibles à modérés se renforçant à partir du mercredi sur la partie Sud-Ouest vers la Saoura, Nord Sahara et les Oasis avec fréquentes soulèvements de sable pouvant atteindre même les Hauts plateaux et les Aurès la journée du jeudi.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Hausse de l'évapotranspiration ;
- Développement des maladies cryptogamiques et des insectes.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Chute des pétales à nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Nouaison à début grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Boutons floraux séparés à nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u>	Centre	Début grossissement à maturité	-	-
Pêcher	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Abricotier	Centre	Début grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u>	Centre	Chute des pétales à grossissement	-	-
Pommier	Est	//	-	
Poirier	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	Tubérisation	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Grossissement	-	
	Ouest	-	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spécifications	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Remplissage du grain à stade laiteux	Epiaison à floraison	-
	Est	//	Début épiaison	
	Ouest	//	Epiaison	
Orge et Avoine	Centre	Remplissage du grain à stade laiteux	Formation du grain	-
	Est	//	Epiaison à floraison	
	Ouest	//	Floraison à formation du grain	
Légumineuse alimentaire	Centre	Remplissage des gousses	Floraison à formation des gousses	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	-	

1.2.4. Région Sud:

Spéculations	Régions	Stade phénologiques	Observations
DegletNoor	Biskra	Pollinisation à nouaison	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques:

1.3.1-Arboriculture:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose Teigne Mineuse Pucerons Aleurodes Acariens	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite récolte des variétés tardives; • fin taille annuelle des arbres récoltés; • Remise en état du matériel d'irrigation; • Discage ; • Greffage en écusson ; • Suppression des gourmands. 	Respect du D.A.R
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle Teigne Cochenille Tuberculose Verticilliose Thrips	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Discage ; • Poursuite greffage en couronne ; • Irrigation selon nécessité pour les variétés de table sur l'ensemble des régions. 	
<u>Vigne</u>	Mildiou Altis Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> • Traitements contre risques; • Apport de fumure azotée ; • Discage ; • Taille en vert et réattachage des sarments. 	
<u>Rosacées à pépins</u>			
Pommier Poirier	Feu bactérien Tavelure Puceron Carpocapse Psylle	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre risques. • Traitement préventif contre le feu bactérien ; • Discage ; • Apport de fumure azotée ; • Eclaircissage des fruits ; • Procéder à l'arcure du pommier et poirier conduits en palissé. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque Moniliose Coryneum Capnode Puceron Cochenille	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Discage; • Capnodage. • Apport de fumure azotée ; • Eclaircissage des fruits. • Début récolte des pêches, abricots et des cerises variétés précoces. 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de terre	Mildiou Alternariose Noctuelles Teigne	<ul style="list-style-type: none">• Traitement contre risques ;• Désherbage.	-
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips Pucerons	<ul style="list-style-type: none">• Fert-irrigation ;• Effeillage et ébourgeonnage ;• Désherbage ;• Palissage pour tomate et poivron ;• Ecartement des ouvertures.	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orgeet Avoine	Criocères Vers blanc Pucerons Maladies foliaires	<ul style="list-style-type: none">• Traitement fongique contre les maladies foliaires ;• Surveillance des insectes et des ravageurs avec un traitement pour limiter leur propagation.	
Légumineuse alimentaire		<ul style="list-style-type: none">• Traitement contre risque.	-

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
DegletNoor	Cochenille blanche Pourriture des spaths	<ul style="list-style-type: none">• Eviter la pollinisation en temps venté ;• Surveillance contre risques.	Respecter les mesures de pollinisation

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ;• Séparation des reines et récoltes du pollen;• Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupés par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel;• Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ;• Lutte contre les ravageurs ;• Contrôler les rentrées des ruches et noter les anomalies (mortalités, faiblesse des colonies, morbidité...);• Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection;• Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs;• Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire;• Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire;• Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et boucher ou réparer tous les trous et orifices décelés dans la structure ;• Surveiller le cheptel aviaire et détecter tout symptômes respiratoires;
Ruminants	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage;• Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire;• Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ;• Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses;• Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité;• Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation;• Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière;• Poursuite de la vaccination contre la fièvre aphteuse du cheptel.• Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux;• Surveillance particulière des mammites chez les vaches laitières avec un contrôle régulier des réglages des machines à traite;• Assurer un bon suivi des mises bas et des vêlages. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge) ;• Préparation du cheptel pour la vaccination. <p>-Surveillance particulière des veaux et des agneaux et traiter éventuellement contre les diarrhées et les maladies respiratoires ; -Lutter contre les parasites gastro-intestinaux des animaux en évitant le pâturage dans des zones trop humides.</p>

N° 34	Régions	Station									Du 01 au 06/05/2017	Cumul du 01/09 au 06/05/2017	
			Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril			
01	OUEST												
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	11	06	00	233	
		Béni Saf	08	18	46	85	156	21	19	03	00	355	
		Oran	02	02	90	78	107	06	06	08	00	297	
		Arzew	00	06	52	39	89	02	13	07	00	195	
		Mostaganem	11	02	50	33	154	12	20	04	00	286	
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	14	21	00	273	
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	14	02	00	237	
		Mascara	05	02	42	87	173	07	15	14	00	345	
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	11	02	00	320	
		Relizane	03	03	79	27	88	10	22	00	00	232	
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	17	09	05	02	291	
		ElKheiter	10	00	43	26	34	07	00	00	00	120	
		ElBayadh	65	01	66	36	62	06	00	18	00	254	
		Mécheria	71	09	38	46	26	02	01	10	03	206	
		Naama	51	08	39	62	34	08	04	41	04	251	
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	06	01	15	04	203	
02	CENTRE												
	Littoral	Dar ElBeida	06	09	113	85	255	18	54	21	00	561	
		Dellys	16	32	153	173	217	24	ND	ND	ND	615	
		Ténès	01	04	190	87	194	21	26	22	01	546	
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	20	27	10	00	764	
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	15	37	00	532	
		Bouira	47	23	40	55	192	37	23	23	00	440	
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	21	24	41	00	379	
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	10	31	02	00	417	
		Ain defla	13	11	78	83	240	05	ND	ND	ND	430	
		Miliana	09	06	83	162	364	14	42	02	00	682	
		Chlef	03	04	73	64	178	07	33	00	00	362	
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	13	03	09	00	254	
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	00	01	01	160	
		M'sila	05	10	17	35	72	01	00	05	04	149	
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	00	00	03	03	97	
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	01	00	94	
03	EST												
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	51	06	70	00	568	
		Jijel (Port)	34	04	243	41	318	78	04	55	00	777	
		Annaba	33	32	72	20	119	67	07	25	00	375	
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
		Skikda	10	42	80	41	208	67	00	30	00	478	
	Sub Littoral	Bouhegouf	ND	36	69	21	124	66	ND	ND	ND	316	
		Guelma	53	42	51	27	118	48	00	21	02	362	
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	02	08	00	145	
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	05	01	140	
		Constantine	08	20	31	08	89	33	00	24	01	214	
		Mila	25	14	74	15	128	90	00	43	00	389	
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	06	22	01	163	
		Khenchela	14	34	35	32	37	12	07	53	15	239	
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	81	02	51	04	445	
		Batna	11	06	34	10	35	07	00	20	00	123	
		Tébessa	30	49	19	66	23	09	09	45	30	280	

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de Septembre 2016 à Mars 2017 sont consolidées.

L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.